



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE JEUNES**



Réunion Plénière du Mardi 12 Novembre 2019
Procès-Verbal N° DIS.J.02.19.20

DECISIONS DE LA COMMISSION

Affaire n° 1 :

Plateau U13 du 28.09.2019 à FONBEAUZARD

Motif : Comportement déplacé du club de la JET.

- Rappel à l'ordre au club de la JET pour le comportement de ses spectateurs avant sanctions sportives et financières.

Club de MONTASTRUC :

1 suspension de plateau à compter du 18.11.19.

Motifs : Responsable de l'arrêt de la rencontre

Club de CASTELNAU :

1 suspension de plateau à compter du 18.11.19.

Motifs : Responsable de l'arrêt de la rencontre

Affaire n° 2 :

Match n° 21948745 CAZERES / MURET RC – U16 D2 du 05.10.2019 – Poule B

Club de MURET RC:

1 match de suspension automatique + 9 matchs de suspension ferme

Motif : Comportement intimidant / menaçant envers officiel en dehors de la rencontre

- L'arrêt du match incombant au club de MURET RC, la Commission donne match perdu par pénalité Art 200 des statuts et règlements – Amende 100 €.

Affaire n° 3 :

Match n° 21772662 INTER-COTEAUX-AUTAN / CORNEBARRIEU – U19 D1 du 12.10.2019

Club de L'INTER FC:

1 match de suspension automatique + 6 matchs de suspension ferme

Motif : Comportement intimidant / menaçant envers officiel au cours de la rencontre